

Membres du conseil 2019-2020

Parents :

Karine Barrette

Présidente et substitut au Comité de parents

Victoria Cohene

Vice-présidente

Claudie Vigneault

Secrétaire

Tania Naim

Représentante au Comité de parents

Caroline Decaluwe

Trésorière

Personnel école :

Geneviève Gauthier

Technicienne au service de garde

Émanuelle Afonso-Huot

Enseignante

Marie-Eve Meilleur Prud'homme

Enseignante

Véronique Matteau

Enseignante

Véronique Joron

Enseignante

Ginette Gauthier

Enseignante

Membres non votants :

Nathalie Houle

Directrice ESCO

Mélanie Béland

Directrice adjointe par intérim ESCO

Sophie Séguin

Membre de la communauté

Maya Chammas

Membre de la communauté

Substitut :

Étienne Chabot

Membre parent substitut

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESCO

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Clément-Ouest de Ville Mont-Royal, visant à vous transmettre le bilan de nos activités pour l'année scolaire 2019-2020.

Nous sommes fiers d'avoir travaillé de concert avec la direction et l'équipe-école afin de poursuivre notre quête visant à améliorer la qualité de vie des élèves. La pandémie aura forcé la mise sur pause de plusieurs projets, mais le conseil a continué ses réflexions à la recherche de solutions afin d'assurer le maintien d'un climat propice à l'épanouissement et à la réussite des enfants.

Notre école se démarque par le dynamisme et l'implication de tous les membres du personnel et de nombreux parents. Je tiens à les remercier sincèrement pour la qualité de leur engagement, qui permet à notre école de rayonner.

*Karine Barrette, présidente
Conseil d'établissement
École Saint-Clément-Ouest*

1- DATES DES RENCONTRES

Cette année, sous la présidence de Mme Karine Barrette, sept rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

- 16 octobre 2019
- 12 novembre 2019
- 11 décembre 2019
- 21 janvier 2020
- 10 mars 2020
- 26 mai 2020
- 16 juin 2020

L'ordre du jour et le procès-verbal détaillé de chacune de ces rencontres sont disponibles sur le site web de l'ESCO dans la section *Conseil d'établissement*. Ils sont également consignés dans les registres de l'école et disponibles sur demande auprès du secrétariat.

2- ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ET PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

Cette section présente les activités régulières du CÉ et les principaux sujets sur lesquels nous devons nous prononcer annuellement (adopter, approuver ou être consultés), et ce tel que stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*. Nous sommes confiants d'avoir rempli notre mandat avec diligence et discernement, dans le meilleur intérêt des élèves.

Le détail de ces activités est consigné aux procès-verbaux des différentes rencontres.

2.1- POUR LE FONCTIONNEMENT INTERNE DU CONSEIL

1. Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire et trésorier)
2. Nomination des membres de la communauté
3. Adoption des règles de régie interne du conseil
4. Adoption du calendrier des rencontres du conseil
5. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
6. Préparation du rapport annuel des activités 2019-2020 et des priorités 2020-2021

2.2- LORS DES CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

1. Consultation sur les critères de sélection des directions d'école
2. Consultation sur les OPC – Objectifs, principes et critères de répartition des allocations

2.3- POUR LA BONNE MARCHÉ DE L'ÉCOLE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

1. Approbation de l'actualisation du code de vie
2. Approbation de l'actualisation de la politique alimentaire
3. Approbation du programme d'activités intégrées et de sorties éducatives 2019-2020
4. Approbation des activités parascolaires 2019-2020
5. Approbation des sorties lors des journées pédagogiques 2019-2020
6. Approbation de la mesure *Seuil minimal de services pour les écoles* (15025)

7. Reddition de comptes de la direction :
 - a. Budget annuel de l'école 2019-2020 (surplus/déficit)
 - b. Projet éducatif 2019-2022 (enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles)
 - c. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2019-2020

2.4- POUR PRÉPARER LA PROCHAINE ANNÉE

1. Adoption du budget de l'école pour 2020-2021
2. Consultation sur les moyens d'atteinte des objectifs du projet éducatif 2019-2022
3. Approbation de l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2020-2021
4. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique 2020-2021 (grille-matières, enrichissement)
5. Approbation des listes des fournitures scolaires 2020-2021
6. Approbation des frais de service de garde et de surveillance des dîneurs 2020-2021
7. Consultation au sujet des activités parascolaires 2020-2021
8. Consultation au sujet des sorties lors des journées pédagogiques 2020-2021
9. Approbation des modifications à l'horaire habituel de l'école – calendrier 2020-2021
10. Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2020-2021
11. Sélection d'un nouveau fournisseur de service pour la photo scolaire 2020-2021
12. Renouvellement du traiteur scolaire 2020-2021
13. Approbation pour la CSMB afin que le financement de la Fondation Saint-Clément soit déposé dans le fonds à destination spéciale (dons)

3- AUTRES SUJETS/PROJETS AYANT RETENU NOTRE ATTENTION

Au-delà de ses activités régulières, le CÉ s'est penché sur une longue liste de sujets visant l'amélioration continue de la qualité de vie de l'école et de l'enseignement, dont les plus marquants sont les suivants :

3.1- BONIFICATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Visant à soutenir l'équipe du service de garde dans ses différents mandats, des membres se sont impliqués dans la révision et la bonification majeure de l'offre des activités parascolaires. Cette démarche avait pour but de mieux répondre aux besoins des élèves et des familles.

Afin de s'assurer de la pérennité du processus, un comité, chapeauté par un membre du personnel de l'école et sur lequel siègeront, notamment, un membre de l'équipe du service de garde ainsi qu'un ou deux parents bénévoles, veillera à poursuivre cette réflexion à chaque semestre scolaire.

3.2- MISE EN CHANTIER D'UN COMITÉ SERVICE DE GARDE

Afin de mieux épauler le personnel oeuvrant au service de garde dans ses mandats auprès des familles, le CÉ a recommandé la formation d'un comité Service de garde, tel que permis par la législation, et dont les membres parents seraient sélectionnés lors de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2020.

3.3- ATELIERS SUR L'INTIMIDATION

En janvier 2020, l'ESCO a organisé la tenue d'ateliers sur l'intimidation, s'adressant tant aux élèves qu'aux enseignants et membres de l'équipe-école. Ces présentations, offertes par M. Alain Pelletier, se sont conclues par une conférence destinée aux parents le 29 janvier. Les valeurs véhiculées représentaient bien ce qui est mis de l'avant par notre Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

3.4- ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

L'ESCO représente une petite communauté en soi, avec environ 650 élèves, les membres du personnel, les parents bénévoles et les visiteurs occasionnels lors d'événements spéciaux. Non seulement l'âge de tous ces acteurs varie, mais également leur historique médical. Afin de maximiser les chances de survie en cas d'incident grave, le CÉ a voté en faveur de l'acquisition d'un défibrillateur qui sera installé au courant de l'année 2020.

3.5- REFLEXIONS SUR L'INCLUSION ET LA REPRÉSENTATIVITÉ MULTICULTURELLE

Le CÉ a amorcé une réflexion afin d'assurer le sentiment d'inclusion et d'appartenance de tous les élèves, et ce, tout au long de l'année. Le CÉ suggère pour 2020-2021 la création d'un sous-comité ou groupe de travail, formé notamment de parents, et qui se pencherait sur les façons de faire découvrir la richesse multiculturelle de la communauté de l'ESCO.

3.6- ÉLABORATION D'UNE BANQUE VISUELLE POUR LA LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES CONSOLIDÉE

En plus des listes des fournitures scolaires traditionnelles par niveau, le CÉ a approuvé une liste consolidée regroupant sur un même tableau les items requis par l'ensemble du préscolaire et du primaire, afin de faciliter les achats pour les familles ayant des enfants sur plusieurs niveaux à l'ESCO.

Pour aider à la compréhension des termes utilisés pour décrire les fournitures requises, une banque d'aide visuelle est en conception et sera mise en ligne sur le site web de l'école, que les parents peuvent consulter au moment des achats.

4- BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Un budget annuel de 375\$ est mis à la disposition du CÉ pour ses affaires courantes. Son utilisation est laissée à la discrétion du CÉ et a été votée en octobre 2019.

Cette année, la totalité du budget de fonctionnement a été allouée de façon concertée au repas précédant la pause des vacances des Fêtes.

5- PRIORITÉS 2020-2021 ET RECOMMANDATIONS

En plus des sujets récurrents à aborder par le CÉ à chaque année, les priorités suivantes ont été identifiées par les membres pour l'année 2020-2021 :

- Le CÉ veut soutenir la création et le développement du Comité Service de garde, dont l'idée de la mise en chantier, émergée en 2019-2020, avait pour but d'épauler l'équipe en place dans la constante amélioration de ses services.

- Alors que l'équipe-école travaille chaque année sur le développement d'initiatives dynamiques et novatrices, le CÉ désire œuvrer à la mise en valeur de ces réussites à l'ESCO et à leur communication efficace au sein des familles qui la constituent.
- À la lumière des défis rencontrés lors de la période de confinement, le CÉ souhaite porter une attention particulière au développement d'un virage technologique de l'enseignement ainsi qu'à l'équité de l'encadrement pédagogique reçu par les élèves.
- Si la situation le permet, la Fondation Saint-Clément et le MEES investiront des sommes en matériel informatique pour 2020-2021. Le CÉ souhaite que ces nouvelles technologies soient intégrées au cursus scolaire et soutiennent l'équipe-école ainsi que les élèves dans le virage technologique de l'enseignement.
- Avec l'entrée en vigueur de la *Loi 1*, l'apparition des centres de service scolaire et de leurs conseils d'administration, le CÉ voit en 2020-2021 certains de ses pouvoirs et de ses responsabilités être modifiés. L'année en sera une d'apprentissage et d'adaptation pour les membres, bien encadrés notamment par les travaux du Comité de parents.
- Les mandats de trois de nos membres-parents viennent à échéance au 30 juin 2020 (Karine Barrette, Caroline Decaluwe et Tania Naim), en plus du départ de Mme Victoria Cohene. Nous devons donc procéder à **l'élection de trois nouveaux membres** lors de l'Assemblée générale du jeudi 17 septembre 2020. Les postes de délégué et de substitut au Comité de parents devront également être comblés lors de cette rencontre.

6- CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En terminant, je remercie notre directrice, Mme Nathalie Houle, notre directrice adjointe, Mme Mélanie Béland, notre ancienne directrice adjointe par intérim et orthopédagogue actuelle, Mme Lianne Leduc, ainsi que toute l'équipe d'enseignants et de membres du personnel éducatif (de soutien, professionnel et autres) pour leur grande collaboration, leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos enfants.

De plus, j'aimerais souligner l'implication de nombreux parents bénévoles qui s'investissent au quotidien pour faire en sorte que notre école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant pour nos enfants. C'est impressionnant de voir cette belle mobilisation année après année.

Je tiens également à remercier tous mes collègues qui ont rendu nos réunions du CÉ à la fois pertinentes, utiles et agréables. En effet, le souci constant du bien-être de nos enfants et de la qualité de l'éducation a mené et guidé l'ensemble de nos décisions.

En espérant que vous continuerez à vous impliquer en grand nombre en 2020-2021!

Karine Barrette
Présidente
Conseil d'établissement de l'ESCO